SAINT-SIMÉON

Fenêtre sur le fleuve, carrefour de Charlevoix
www.saintsimeon.ca

Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1XO
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, **QUE :**

LE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO

217

ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 172, CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 NOVEMBRE 2017

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE
DIX-SEPTIÈME (17e) JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2017.

Gérald Bouchard
Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier